

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRICA SUN COTE D'IVOIRE » en abrégé « ASCI »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
NIANGON A DROITE CARREFOUR LOKOA, Lot 747, Ilot 123

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 19/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICA SUN COTE D'IVOIRE » en abrégé « ASCI »

Objet : -Transport aérien et maritime de fret;  
-Transport route de marchandises avec les camions de 3,5 Tonnes;  
-Importation et Exportation de produits non réglementés ;  
-Promotion et gestion immobilière ;  
-Transfert de fonds et change ;  
-Achat et vente de terrains ;  
-Service de nettoyage de locaux ;  
-Création et entretien de surfaces ;  
-Vente de consommables et de matériels de nettoyage ;  
Divers prestations.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
NIANGON A DROITE CARREFOUR LOKOA, Lot 747, Ilot 123

Dirigeant(s) M GBA ATCHO FIRMIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02337 du 24/02/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16013/GTCA/RC/2023 du 24/02/2023

